

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par lettre recommandée dans les 8 jours suite la livraison. Après ce terme, aucune coplainte n'est plus acceptée.
2. Toutes les factures sont payables à Zele.
3. Sauf stipulation expresse et écrite, nos factures sont payables au contant.
4. En cas de contestation, les Tribunaux de Tirmonde sont compétents.
5. Les délais de livraison sont indicatifs, et ne peuvent jamais donner lieu à des indemnités ou à la dissolution de la vente.
6. Les données personnelles sur ce document, sont destinées à l'utilisation interne et des actions de promotion. Conforme à la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée) vous avez le droit de vérifier ces données et si nécessaire, de les adapter.
7. Tout montant qui reste impayé à sa date d'échéance donnera automatiquement et sans préavis des intérêts sur la base du taux d'intérêt légal belge -
+ 1 % intérêts moratoires par mois + indemnité forfaitaire de € 50,00.
8. Les marchandises restent la propriété du vendeur tant que le prix d'achat payable n'a pas été payé en totalité, même si les marchandises ont été traitées.